VILLE DE HAGONDANGE
SERVICE ESPACES VERTS

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

LOT N° 2 – FOURNITURE DE TERREAUX

La fourniture de terreau devra comprendre la livraison aux ateliers, le déchargement et le remisage.
La livraison devra se faire semaine 12 impérativement. Tout retard de livraison entraînera l'annulation du marché.
Une confirmation de la date de livraison devra être envoyée par fax au 03.87.71.61. 88 quinze jours avant la livraison.
Les sacs de terreau devront avoir une contenance de 70 litres vérifiable à tout moment par le fabriquant et à la demande du technicien.

TERREAU A MASSIFS

La quantité nécessaire est de 672 sacs de 70 litres.
Le terreau devra contenir de la fibre de tourbe, de la tourbe blonde, de la tourbe noire.
En outre, il devra contenir également de l'hydro rétenteur et 2 kg/m3 d'engrais enrobés ainsi que du fer et des oligos éléments et du mouillant.
Il devra comporter 1.5 kg de PG mix et un PH de 6.

TERREAU POUR SUSPENSIONS

La quantité nécessaire est de 462 sacs de 70 litres.
Ce terreau doit être de qualité irréprochable. Il devra être drainant pour lutter contre les excès d'eau et devra avoir une très bonne rétention en eau. La fertilisation devra être incorporée à la fabrication.
Ce terreau devra avoir une structure fibreuse. Le PH sera de 6.
Il devra contenir à parité égale de la tourbe noire, de tourbe blonde et des fibres de tourbes et un apport de matière première optimisant la fertilisation, le drainage ainsi que la circulation latérale de l'eau dans le substrat (type cofimix).
En outre, il devra contenir 40 kg/m3 d'argile granulée ainsi que 2 kg/m3 d'hydrorétenteur.
La fertilisation devra être la suivante :
- 1.5 kg de PG MIX/m3
- 5 kg d'engrais enrobé par m3